Commune de Masclat

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal

Du 22 septembre 2026

Présents : BARON Sidonie, CHARBONNIER Laurent, GILET Georges, GIRY Anaïs, PEYNAUD Yves, GREGORY Gisèle, MAILY Cédric, GOMEZ Magali, SEGALARD Guy, SCHOENFELD Benjamin, PODVIN Frédérique.

Absent : Néant

Ouverture de la séance par le Maire à 20h40

Secrétaire de séance : Madame PODVIN Frédérique

Ordre du jour :

- Approbation du PV du 17/06/2026
- DELIBERATIONS :
    - Taxe sur la vacance des locaux d'habitation
    - Motion contre le projet de fermeture du service de gestion comptable de Saint-Céré
- INFORMATIONS DIVERSES
- QUESTIONS DIVERSES

1.Approbation du PV du 17/06/2026 :

Approuvé à l'unanimité par les 11 conseillers municipaux présents.

2.DELIBERATIONS :

- **Taxe sur la vacance des locaux d'habitation :**

Vu l'article 1406 bis du code général des impôts, le conseil municipal décide à l'unanimité d'instituer la taxe sur la vacance des locaux d'habitation (11 voix pour)

- **Motion contre le projet de fermeture du service de gestion comptable de Saint-Céré :**

L''ensemble du conseil municipal (11 voix) vote contre le projet de fermeture du service de gestion comptable de Saint-Céré.

3. INFORMATIONS DIVERSES :

- Soutien aux communes sinistrées suite aux incendies. Le conseil communautaire qui s'est réuni le 21/09/2026 a décidé d'accorder un don de 5000 euros à l'AMF destiné à soutenir les communes touchées par les incendies de cet été.

- **Fonds de concours de Cauvaldor :**
  Cauvaldor a attribué un fonds de concours de 8024.61 euros pour l'acquisition du hangar de stockage rue du barry (30 % du montant)

- **Point à temps 2026**

Les travaux de goudronnage au point à temps se dérouleront la semaine 40 (du 28/09 au 02/10) (entreprise Bonnassie).

- **Forêt communale**

Le devis estimatif pour le reboisement de 2.5 ha environ s'élève à 14 825 € HT

(Reboisement en pins maritimes)

- **Confrérie de la Mique**

Elle reroupe 4 villages = 2 en Dordogne (Sainte Mondane et Veyrignac) et 2 dans le Lot (Masclat et Milhac).

L'assemblée générale a lieu en septembre. Le concours a lieu le 1er dimanche de décembre. Chaque commune est représentée par 4 membres dont le Maire.

- **Organisation de la journée d'animation jus de pomme du 26/09/2026**
- **Congrès AMF 46 à Figeac le 16/10/2026**
- **Circulation dans le centre bourg :** Plusieurs riverains se sont plaints de la vitesse excessive de certains véhicules lors de la traversée du centre bourg. Des contrôles routiers vont être déployés pour verbaliser les contrevenants.
- **Isolation des combles au-dessus de la mairie :** les combles au-dessus de la mairie ont été isolés (opération à 1 €)
- **Goudronnage de la route du centre bourg après enfouissement des réseaux prévu entre le 15/10/2026 et le 01/11/2026**

QUESTIONS DIVERSES :

Gisèle GREGORY propose de faire payer la location de la salle des fêtes à la réservation. En effet, plusieurs réservations ont été effectuées et n'ont pas été honorées sans avoir été annulées.

L'ensemble du conseil approuve à l'unanimité le principe.

La convention de mise à disposition de la salle des fêtes sera modifiée dans ce sens.

22h40 : Clôture à la séance

Le Maire,

GILET Georges

Le secrétaire de séance,

PODVIN Frédérique